



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le trois juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-neuf juin deux mille vingt, s'est assemblé au sein de la salle Henri Salvador, sous la présidence de monsieur Michel ADAM, doyen de la séance.

Conformément à l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Nombre de membres composant le conseil : 33
Nombre de membres en exercice : 33
Présents en séance :
Présents : 26
Représentés : 0
Absents : 7

Présents :

M. Quentin GESELL, Mme Christine BARRETTA, M. Thierry PICHOT-MAUFROY, Mme Sonia IFERHATEN, M. Souheib TOUMI, Mme Céline POULAIN, M. Samuel ALVES, Mme Paola MELICA, M. Dominique GAULON, Mme Coralie MATHEVON, M. Chérif DIA, Mme Nadia BAHJ, M. Michel CLAVEL, Mme Marie-Claude COLLET, M. Loïc GOULAMHOUSSEN-DAYA, Mme Marie-Nella HIERSON, M. Mohamed MOUMNI, Mme Martine BRASSEUR, M. José VIOLAS, Mme Lydia BRUZEAU, M. Jean-Albert BERNABE, M. Faouzy GUELLIL, Mme Janine LOPEZ, M. Franck LECONTE, Mme Sarah BOUZID, M. Michel ADAM, Conseillers municipaux

Absents et représentés :

Absents :

M. Frédéric NICOLAS
Mme Françoise SAUVAGET
M. Malet DRAME
M. Karim AMIMEUR
M. André VEYSSIERE
Mme Séverine LEVE
Mme Julie SANS

Secrétaire de séance : M. Loïc GOULAMHOUSSEN-DAYA

Fixation du nombre d'Adjoints au Maire

Présentation par monsieur Quentin GESELL, proclamé Maire,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

26 voix POUR
Soit à l'unanimité,

Délibération n° DEL.2020.002

Article 1^{er} :

FIXE à neuf (9) le nombre de postes d'Adjoints au Maire ouverts sur la Ville de Dugny.

Article 2 :

DIT qu'ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine Saint Denis et à Monsieur le Trésorier Principal du Blanc Mesnil.

Election des Adjoints au Maire

Présentation par monsieur le Maire,

Conformément aux modalités de vote de l'élection des Adjoints au Maire, après un délai de quelques minutes laissé aux candidats pour le dépôt des listes, les membres de l'Assemblée délibérante sont informés du nombre et de la composition de(s) la liste(s) déposée(s), à savoir :

- Liste présentée par : Liste « Dugny pour Tous » - Samuel ALVES

Il a été procédé au dépouillement par : M. Loïc GOULAMHOUSSEN-DAYA et Mme Coralie MATHEVON.

Résultat du/des vote(s) :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants	26
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	26
Suffrages exprimés	22
Bulletins blancs ou nuls	4
Majorité absolue	12

Nom et prénom du (des) candidat(s) placés en tête de liste	Nombre de suffrages obtenus
Liste « Dugny pour Tous » - ALVES Samuel	22 voix

Cette proposition de vote à main levée est acceptée à l'unanimité des membres présents de l'assemblée délibérante.

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

22 voix POUR

4 ABSTENTIONS

Soit à l'unanimité,

Fauzy GUELLIL, Janine LOPEZ, Franck LECONTE, Sarah BOUZID

Délibération n° DEL.2020.005

Article 1^{er} :

Déclare élue en qualité de conseillère territoriale appelée à siéger auprès du Conseil de territoire de l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol **Mme Marie-Claude COLLET.**

Article 2 :

DIT qu'ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine Saint Denis, à Monsieur le Trésorier Principal du Blanc Mesnil et au Président du Conseil de Territoire Paris Terres d'Envol.

Détermination du nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Présentation par monsieur le Maire,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

26 voix POUR

Soit à l'unanimité,

Délibération n° DEL.2020.006

Article 1^{er} :

FIXE à 14 le nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Dugny soit : **7** membres élus et **7** membres nommés.

Article 2 :

RAPPELLE que le Centre Communal d'Action Sociale est administré par un conseil d'administration présidé de droit par le Maire.

Article 3 :

DIT qu'une ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Election des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Présentation par monsieur le Maire,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

26 voix POUR

Soit à l'unanimité,

Délibération n° DEL.2020.007